énergies

DU 19 AVRIL AU 2 MAI 2006

BIMENSUEL N°134 - 2€ - ISSN 1247-9293

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS LOCALES DE GARDANNE

SERVICE DEPARTEMENTAL

PREVENTION 13 ENVIRONNEMENT

CONSEIL GENERAL

INCENDIE SECOURS

Pompiers : la nouvelle donne

Classe en plein air pendant la grève, p10

Découpe de précision au jet d'eau, p6

Pinède-Chênaie : les habitants s'expriment, p4

Les bons goûts de la semaine provençale, p4

agenda

SAMEDI 15 AVRIL
Conte photo
Spectacle photographique et musical intitulé "Le petit monde de la mer : Ulysse et Nausicaa" présenté à la Médiathèque à 14h30 pour les enfants de 3 à 6 ans et à 16h30 pour les 6 à 10 ans. Renseignements au 04 42 51 15 57

LES 22 ET 23 AVRIL
Tournoi de Pâques
L'ASG organise son traditionnel tournoi national Henri Cerri au stade Victor Savine.

MARDI 25 AVRIL
Écoute musicale
Edouard Petit présentera une conférence sur l'approche de la nouvelle chanson française. Voyage dans l'univers de Jean-Louis Murat, Art Mengo et bien d'autres. A la Médiathèque à 18h.

JEUDI 27 AVRIL
Une autre intimité
Vernissage de l'exposition présentée à la Médiathèque depuis le 5 avril réalisée par trois photographes et une cinéaste. La rencontre avec les artistes sera suivie d'une lecture autour des Editions Contrepied. A 18h à la Médiathèque.

VENDREDI 28 AVRIL
Les Fourberies de Scapin
La compagnie Avril 6 sera sur les planches du cinéma 3 casino à 20h30 pour faire découvrir au public un Molière comme il ne l'a jamais vu. La critique acerbe de la société est toujours bien présente, mais sur l'air de Guignol ou des Beatles, c'est plutôt surprenant. Réservations à l'OMC, 04 42 65 77 00

DIMANCHE 30 AVRIL
Journée souvenir
Commémoration des déportés, à 11h devant le monument aux morts, place de la mairie.

MERCREDI 3 MAI
Marionnettes et théâtre d'objets
Le théâtre *La Cavale* présente son spectacle d'images, de marionnettes et d'objets, "Kalevala", dans un décor particulier soutenu par un univers musical tout à fait adapté. Cette création pour enfants de 3 à 6 ans met en valeur la place de l'être humain et ses comportements sur notre planète. A la Maison du peuple à 10h. Réservations OMC.

Tous solidaires contre la dette

FONTVENELLE, LE 25 MARS. Sur l'herbe du grand terrain, la Guinée pose des problèmes au Brésil pendant que le Rwanda fait un sort au Cambodge. Les uns ont de rutilants maillots de foot, les autres la chemise jaune et le foulard rouge des scouts. Tous sont là pour la journée *Terre d'avenir* organisée par le CCFD, qui après les courses de relais en ville et les ateliers à Font du Roy, a opté pour le sport en solidaire à Fontvenelle. En coopération avec le CLES et 3 AS, l'association tiers-mondiste diffusait de l'information sur l'annulation de la dette du tiers-monde et proposait aux enfants de signer le *Manifeste 2000,* s'engageant à respecter les autres, refuser la violence, partager son temps et ses ressources, défendre la liberté d'expression et participer à des actions de solidarité. Un beau programme.

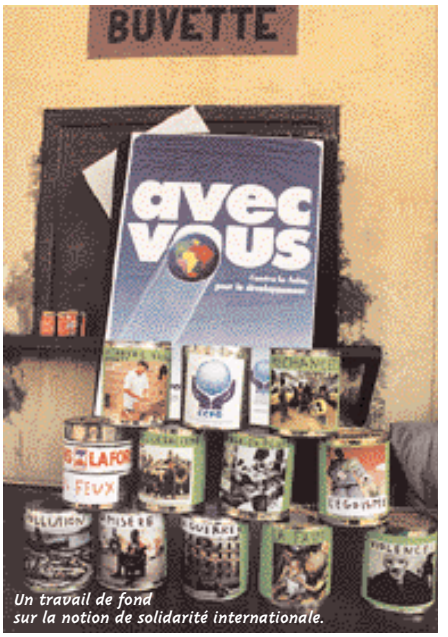

Un travail de fond sur la notion de solidarité internationale.

L'agresseur du maire désavoué

AIX-EN-PROVENCE, LE 27 MARS. Le tribunal de Grande Instance d'Aix a déclarée nulle la requête de M. Fekkaï contre Roger Meï. Condamné en janvier 1999 (six mois de prison avec sursis, à la privation de ses droits civiques pendant cinq ans) pour avoir agressé le député-maire dans son bureau, M. Fekkaï s'était estimé diffamé dans le journal *énergies* et le quotidien *la Provence.* La justice a rejeté sa demande.

L'ASG invite les apprentis footballeurs

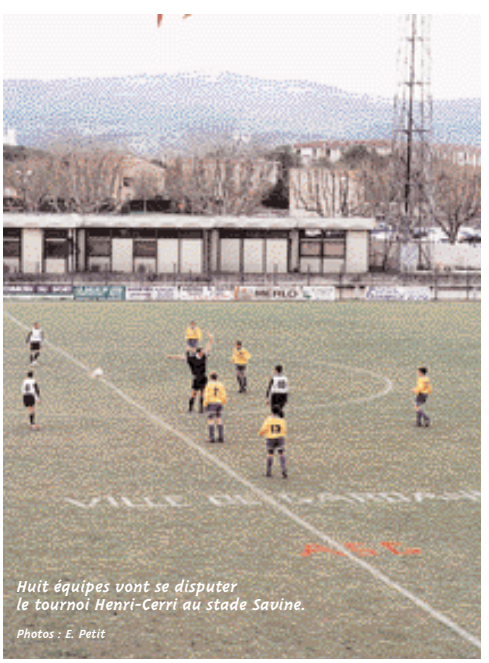
Huit équipes vont se disputer le tournoi Henri-Cerri au stade Savine.
Photos : E. Petit

GARDANNE, LES 22 ET 23 AVRIL. Le tournoi national Henri-Cerri, ouvert aux équipes de 13 ans, aura lieu le week-end de Pâques au stade Victor-Savine. L'AS Gardanne accueille ses voisins de l'AS Aix, Aubagne FC, le FC Martigues, l'AC Arles, l'ASOA Valence, l'OCG Nice et les Espagnols de Peñas Huesca. L'an dernier, Arles avait battu Aix aux tirs au but, Aubagne enlevant la 3ème place devant Valence. Ce sera l'occasion de découvrir de jeunes talents. Tous ne seront pas professionnels, loin s'en faut, mais nul doute qu'ils sauront régaler le public gardannais.

720 millions de francs pour le RTR

MARSEILLE, LE 23 MARS. L'an 2000 n'a pour l'instant rien changé à l'aspect de la ligne Aix-Marseille, qui garde toujours un air rétro digne du 19ème siècle. Mais si les travaux de doublement des voies n'ont pas commencé, si les études se font toujours attendre, l'argent, lui, est là. Et pas qu'un peu : grâce à la signature du contrat de plan État-Région voté par l'assemblée régionale, ce sont 720 millions de F (sur un total de 2,9 milliards consacrés aux transports collectifs) qui sont désormais disponibles. Du coup, on reparle non plus du doublement de la voie entre Septèmes et Gardanne, mais bien du doublement de toute la ligne, de Marseille à Aix. Ce qui donne un sérieux coup de jeune au RTR, qui se trouve relancé. 40 millions de F vont être consacrés à des études de faisabilité. Par quoi commencer ? Réseau ferré de France (RFF) et la Région ont deux projets différents, avec en commun le doublement de la voie entre Saint-Charles et Saint-Antoine. Mais le premier est hostile au doublement du tronçon Gardanne-Aix, le second y étant favorable. Au cas où, le pont SNCF qui enjambe la D6 va être reconstruit pour permettre le passage de deux voies. Un comité de suivi est mis en place pour que les populations ne soient pas oubliées. A suivre...

Les travaux sur la ligne Aix-Marseille devraient commencer en 2003.

Photos : E. Petit

A Luynes, une fourrière pour les épaves

GARDANNE, LE 6 AVRIL. Les véhicules en infraction, les voitures abandonnées (ayant stationné au moins 7 jours consécutifs au même endroit sur la voie publique) et les épaves iront désormais à Luynes. C'est avec une fourrière située 3, rue Camille-Caire que la Ville de Gardanne a passé une convention, adoptée lors du dernier Conseil municipal. Ce garage automobile dispose d'un agrément de la Préfecture, alors qu'il n'en n'existe pas d'équivalent sur la commune. A titre indicatif, il en coûte 600 F pour une voiture particulière, plus 30 F par jour de garde. Pour un poids lourd, ces frais vont de 800 à 1800 F, selon la taille du camion.

Il n'y a Pâques les vacances

GARDANNE, JUSQU'AU 21 AVRIL. Pas le temps de se rouler les pouces pendant les vacances de printemps : le service jeunesse a préparé un programme sur mesure pour les 13-25 ans, à des prix imbattables. Si de nombreuses activités ont démarré lors de la première semaine, il en reste encore quatre sorties programmées le vendredi 14 à *OK-Corral* (Cuges-les-Pins), le mardi 18 en famille au zoo de la Barben (près de Salon), le mercredi 19 pour du karting à Trets et le vendredi 21 en famille à *Marineland* (Antibes). Sur place, il sera possible de faire du foot (le 19 à la Castellane pour les 8-13 ans et le 20 à Biver) ou de l'informatique (atelier multimédia du lundi au vendredi). Enfin, trois stages sont prévus : *capoeira* (danse et sport de combat) du 17 au 19 à Fontvenelle, *percussion* et *graph* du 17 au 21 à la rue Borély. Inscriptions au service jeunesse, 19 rue Borély, 04 42 12 62 85. A noter également que les deux centres aérés (primaire et maternel) fonctionneront la deuxième semaine des vacances. Ils accueillent en journée les enfants âgés de trois à douze ans. Renseignements au service enfance-scolaire, rue Borély, tel 04 42 12 77 30.

Stage percussion au service Jeunesse, du 17 au 21 avril.

Les secrets de l'épicerie provençale

Les navettes, c'est facile. Il suffit d'un peu de farine, de sucre, d'œuf, de beurre, de citron et de levure, quelques minutes de cuisson et c'est prêt. Plusieurs enfants ont pu ainsi s'initier à cette vieille recette provençale que proposait l'Office de Tourisme dans le cadre de la semaine provençale. Une épicerie reconstituée, avec ses boîtes en fer, son jerrican et ses semences, accueillait les visiteurs dans une ambiance début de (vingtième) siècle. Des photos rappelaient les façades des principaux établissements de la ville : épicerie italienne, grande épicerie marseillaise, alimentation gardannaise... Les gourmets pouvaient aussi déguster les produits locaux comme les croquants (aux pépites de chocolat, aux amandes et noisettes ou aux écorces d'orange confite), les calissons ou les galettes au beurre Petits exquis. Il y en avait pour tous les goûts. D'autant que le reste de la semaine était lui aussi très orienté petits plats : visite de la confiserie Maurel, repas provençal au foyer-restaurant, dégustation de vins provençaux, plats régionaux servis dans les cantines scolaires toute la semaine... L'occasion de renouer le contact avec la cuisine méditerranéenne déjà bien mise en valeur lors de la foire aux vins à Fontvenelle et au lycée agricole (voir page 13).

A la Maison du Peuple, reconstution d'un commerce début de siècle.

A Veline, des locaux pour l'ANPE

L'OPAC va réaliser d'ici deux ans un nouveau programme immobilier près des HLM Veline dont il est le gérant. Un bâtiment sera construit sur l'actuel terrain vague qui fait face au square Veline, le long de l'avenue Maurel-Agricol. Il comprendra 15 logements sociaux et 400 mètres carrés de locaux administratifs qui seront occupés par l'ANPE. Trop à l'étroit dans ses bureaux de la rue Borély, l'Agence pour l'emploi accueillera ainsi le public dans de meilleures conditions. Une réunion de quartier a été provoquée fin mars à la demande des copropriétaires des immeubles Veline, qui longent le square. Les habitants étaient en effet inquiets des conséquences de l'installation de l'ANPE sur le stationnement des voitures, le parking de la copropriété étant déjà saturé les jours de marché et lors des sorties d'école. Des places de stationnement seront prévues en sous-sol du nouveau bâtiments, d'autres pourront être aménagées en bas de l'avenue Maurel-Agricol. Les copropriétaires souhaitaient de plus fermer l'accès au public à l'arrière des bâtiments, du côté des garages. La Ville ne pouvant intervenir que sur le domaine public, un projet d'aménagement avec des plantations d'arbres sera bientôt présenté aux riverains.

Chênaie/Pinède : Contre les incivilités

Il a beaucoup été question d'incivilités lors de la rencontre entre les habitants des quartiers la Pinède/la Chênaie et les élus de Gardanne le 29 mars dernier à l'hôtel de ville. Les copropriétaires de ce secteur situé en haut des logis Notre-Dame semblent apprécier leur cadre de vie mais ont évoqué plusieurs problèmes qui émergent : vitesse excessive des véhicules le long de la route de Gréasque, gestion des déchets ménagers, petites dégradations ou stationnement anarchique. Ainsi sur le parking près de l'école Elsa-Triolet, les parents se garent de telle façon que les riverains ne peuvent accéder à leurs garages. La route de Gréasque théoriquement interdite aux poids lourds voit régulièrement débouler des véhicules qui respectent tout juste le feu tricolore permettant l'accès au quartier. A la Pinède, les actes de dégradation des véhicules commencent à se développer.

Les élus présents - Yveline Primo, Jeannot Menfi et Martine Lombardo - ont annoncé le renforcement de l'éclairage sur la voie qui traverse le quartier. La police municipale et la gendarmerie pourraient être autorisées à pénétrer à l'intérieur de la résidence (voie privée) pour y faire des rondes régulières. Enfin, dans les mois qui viennent, le système de la double poubelle sera mis en place. Un local sera construit pour permettre le tri sélectif des déchets. L'année 2000 devrait voir également l'achèvement des travaux d'écoulement des eaux pluviales entrepris récemment.

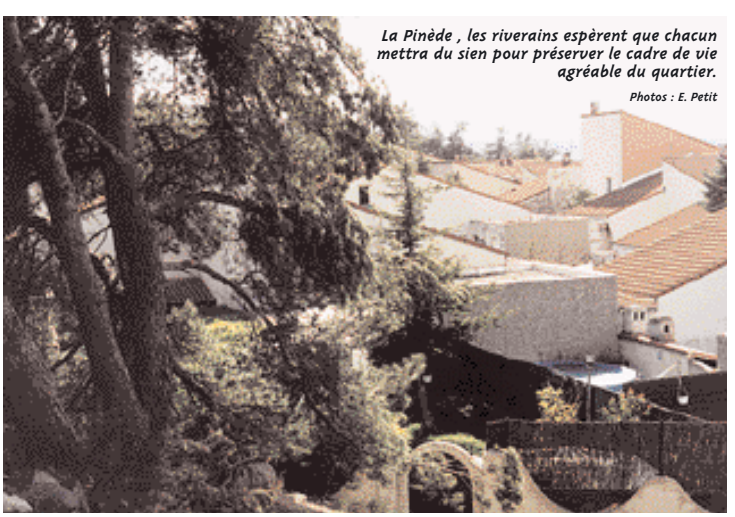
La Pinède , les riverains espèrent que chacun mettra du sien pour préserver le cadre de vie agréable du quartier.
Photos : E. Petit

Pour la deuxième année consécutive, la commune participera au concours "ville fleurie," mais cette fois-ci au niveau régional. Un concours réservé aux particuliers est organisé en parallèle.

Fleurissez votre maison !

L'an dernier, la commune s'est inscrite pour la première fois au concours départemental des villes fleuries. L'expérience a été satisfaisante puisqu'à l'issue du passage du jury, Gardanne a obtenu le premier prix. Cette année, on passe donc à la vitesse supérieure en concourant à l'échelon régional. La commune a décidé d'organiser en parallèle un concours de façades et balcons fleuris destiné aux particuliers. Mais attention, pour pouvoir y participer, il faut habiter dans un secteur bien délimité qui s'étend du centre-ville au boulevard Cézanne pour Gardanne et du rond-point de la route blanche à la limite Biver-Mimet en redescendant jusqu'à Casablanca pour Biver. Il appartient au jury municipal de rendre visite à tous les participants et de sélectionner trois lauréats qui seront présentés au jury départemental ; ce dernier se rendra auprès d'eux dans le courant du mois de juin et décidera alors des prix à attribuer. Les inscriptions au concours débuteront d'ici quelques jours à l'Office de Tourisme, 31 bd Carnot, 04 42 51 02 73. Le jury des *villes fleuries* devrait faire sa visite dans le courant du mois de septembre et tiendra compte de l'ensemble de l'environnement quotidien qui passe non seulement par le fleurissement mais aussi par de nombreux autres critères tels que la qualité des plantations et de l'entretien, les aménagements, l'arrosage, les traitements phytosanitaires ou encore les jeux pour enfants dans les jardins publics. Les résultats seront communiqués en fin d'année. Comme l'explique Cyrille Girard, responsable du service municipal des espaces verts, *« il est tout à fait exceptionnel qu'une ville qui participe au concours pour la première fois obtienne un prix. C'est motivant pour nous, et c'est un encouragement pour continuer à œuvrer pour l'embellissement de notre cadre de vie. »*

Carole Gerbelli

L'embellissement du cadre de vie passe aussi par la participation des habitants.
Photo : E. Petit

Loi sur le logement social : pour un peu plus d'équité

édito

Le Parlement vient d'adopter une loi incitant les communes à favoriser la construction de logements sociaux pour atteindre, d'ici 2020, 20% de logements de ce type par ville, sous peine de sanctions financières.

Un seuil largement dépassé pour Gardanne où les logements sociaux représentent la plus grande part du parc locatif.

Les distorsions entre les communes sont en effet devenues insupportables. Certaines, comme la nôtre, faisant des efforts conséquents pour construire des logements en faveur des familles à faible revenu, d'autres s'y refusant, contraignant leur population modeste à chercher à se loger sur d'autres communes...

Aujourd'hui la mairie n'ayant pas la maîtrise de l'attribution des logements HLM, la construction de nouveaux logements contribue pour une part à pallier les carences des villes voisines.

Comme l'a justement dit l'Abbé Pierre, il faut mettre fin à ce scandale des communes "qui ne veulent pas de "pauvres" chez eux". La mixité sociale, la solidarité ne peuvent pas être supportées que par quelques uns. C'est l'affaire de tous, au-delà des mots, dans les actes. C'est le sens de cette loi que j'ai votée et qui, selon un sondage récent de l'IFOP, est approuvé par 78 % des français.

Roger Meï
Député-maire

- ***L'ANTENNE MOBILE DE LA* CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE** de Marseille-Provence tiendra une permanence devant la mairie de Gardanne le jeudi 20 avril de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30, et sur le parking de l'église de Biver le mercredi 26 avril de 14h à 16h30.
- ***PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES,* LA LUDOTHÈQUE PUZZLE** sera ouverte tous les après-midis de 14h à 18h. Elle sera fermée les samedis 15 et 23 avril ainsi que le mercredi 19 avril pour cause de stage payant de pâte à sel. Une animation autour de Pâques se déroulera le vendredi 21 avril. Renseignements au 04 42 58 46 19.
- **FRANCE ADOT 13 *ORGANISE UN VOYAGE À VINTIMILLE*** le vendredi 21 avril. Départ du parking Savine à 5h45 et du parking de l'église de Biver à 6h. Renseignements au 04 42 51 41 34 ou 06 09 09 63 84.
- **L'APHINUCA *ORGANISE UNE EXPOSITION DE TIMBRES ET DE CARTES POSTALES*** le samedi 15 et dimanche 16 avril à l'Espace Bontemps, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Installée au mois d'août à la zone industrielle Avon, Erédis Provence utilise un procédé rare en France pour la découpe des matériaux : le jet d'eau. Après quelques mois de travail l'entreprise envisage de nouveaux développements.

Erédis découpe au jet d'eau

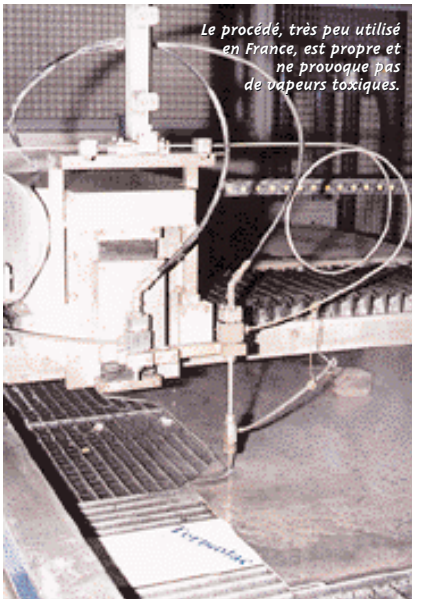

Le procédé, très peu utilisé en France, est propre et ne provoque pas de vapeurs toxiques.

Depuis le mois d'août la zone d'activité Avon abrite une nouvelle entreprise, Erédis Provence, spécialisée dans la découpe au jet d'eau. Cette technique peu utilisée en France, mise au point initialement dans l'industrie aéronautique, permet de découper avec une extrême précision tout type de matériaux, ou presque, comme le fait un rayon laser. L'entreprise gardannaise qui à ce jour emploie deux personnes (un agent commercial et un technicien) est une filiale du groupe Erédis créé il y a deux ans à Châtellerault dans la Vienne et qui depuis essaime par filialisation en France et à l'étranger (Picardie, Île de France, Aquitaine, Provence, Barcelone et prochainement, Madrid et Zurich).

TRANCHER DES BLOCS D'ACIER DE 10 CM D'ÉPAISSEUR

« PACA est en plein essor. Pour s'y développer, Gardanne est bien située, explique Jean-Claude Lallemand, détaché par le siège du groupe pour mettre le site provençal sur les rails. Nous sommes à la croisée des principaux axes de communication et à quelques minutes de l'aéroport. » Erédis a vu dans la ville une autre opportunité avec la présence de la société Meccamo, un des leaders européens pour la fourniture de carburants utilisés dans le modélisme. L'entreprise possédait également une unité de découpe au jet d'eau, des locaux adaptés à cette activité, il n'en fallait pas plus pour que les deux entités trouvent un accord : Erédis rachetait le portefeuille clients de Meccamo et se chargeait de son développement. Le groupe a alors investi 1,5 million de francs pour équiper le site d'un outil plus moderne, piloté par ordinateur, à l'aide de logiciels de dessins permettant de programmer les découpes et de reproduire n'importe quel motif. La machine, une *Digital Control* fabriquée à Toulouse, compte parmi les plus performantes du marché. Comparé aux systèmes concurrents (le laser, l'électroérosion, le plasma), le travail de cette machine est plus précis, convenant aussi bien à la découpe de plaques de cuivre de quelques millimètres d'épaisseur qu'à celle de blocs d'acier inoxydable de plus de 10 centimètres.

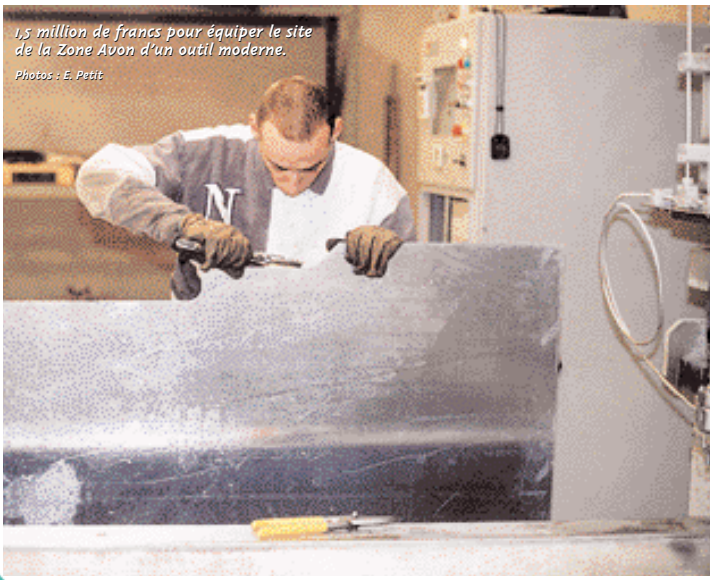

1,5 million de francs pour équiper le site de la Zone Avon d'un outil moderne.

Photos : E. Petit

Métaux, élastomères, composites, plastiques, minéraux, cuirs, bois, tissus… le jet d'eau peut être utilisé dans les domaines de la décoration, de la signalétique, de la menuiserie, de la ferronnerie, de la mécanique, de l'agro-alimentaire, du bâtiment…

Après quelques mois d'activité, Erédis Provence dresse un bilan satisfaisant et Jean-Claude Lallemand envisage l'embauche d'un second technicien pour pouvoir travailler en deux huit, de même que l'achat d'une seconde machine, une seule personne pouvant en piloter simultanément deux à la fois du fait de l'informatisation et de l'automatisation.

Pierre Magnetto

Une technique signée Boeing

La découpe au jet d'eau a été élaborée par Boeing dans les années 50. Elle consiste à découper des matériaux à l'aide d'un compresseur à très haute pression (3 400 bars). Cette technique évite de chauffer les pièces à découper ce qui est de prime importance dans l'industrie aéronautique où il faut veiller à ne pas modifier la structure moléculaire de la matière. Progressivement le procédé a été amélioré avec l'adjonction à l'eau pure de polymère, qui rend le jet plus cohérent et limite les phénomènes d'aspersion. Bien que peu utilisé en France, le procédé tel qu'il est existe aujourd'hui est au point depuis plus de vingt ans. En outre il est propre, ne provoquant pas d'émissions de vapeurs toxiques, de gaz ou de poussières. Un avantage non négligeable lorsqu'il s'agit de découper des PVC chargés en chlore ou des matériaux contenant des métaux lourds.

Jusqu'à présent, les 80 pompiers volontaires et les 25 professionnels de la caserne de Gardanne dépendaient entièrement de la commune. Suite à une loi promulguée en 1996 , ils seront affectés dès le 1er mai prochain au Conseil général. Cette départementalisation a été longuement préparée et devrait permettre une meilleure harmonisation à différents niveaux. Même si tout semble avoir été étudié pour le mieux, quelques inquiétudes subsistent chez les pompiers.

Les pompiers passent au Département

OBJECTIF : UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS.

Le projet de rattachement au corps départemental de tous les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône est à l'étude depuis 1991. Il s'agit de mettre en place une meilleure répartition des moyens humains et matériels et une uniformisation de l'administration et du commandement. Bien que la date butoir de l'application de cette loi ait été fixée au 3 mai 2001 pour l'ensemble du territoire national, la commune de Gardanne a décidé d'anticiper ce délai en l'appliquant dès le mois de mai prochain. Actuellement, les pompiers sont des employés municipaux à part entière et la commune paie donc leurs salaires ainsi que les frais occasionnés par la caserne. Pourtant, seulement 40% des interventions concernent

La départementalisation est au cœur des discussions.
Photos : E. Petit

directement Gardanne, le reste étant effectué dans les communes environnantes qui ne participent que très peu aux frais que cela engendre. Ces interventions coûtent en moyenne chaque année 450 F par habitant de Gardanne alors que la participation dans les communes voisines est de 40 à 70 F ; la départementalisation devrait déjà permettre le rétablissement d'une équité à ce niveau-là. La question de la contribution des communes est un sujet qui a été longuement étudié au cours des discussions en Conseil d'Administration et désormais la participation financière touchera l'ensemble d'entre elles. La position de la municipalité s'inscrit totalement dans ce sens et comme le confirme Michel Galle, secrétaire général, *« les mesures prises en matière de contribution sont le reflet de ce que nous voulions sur Gardanne. Le maire a sollicité les communes voisines à plusieurs reprises afin de rétablir les dépenses plus équitablement mais les attentes sont restées vaines. »* Dans ce cadre, la départementalisation marque un point.

350 POMPIERS DEVRAIENT ÊTRE RECRUTÉS SUR LE DÉPARTEMENT

Même si les sapeurs-pompiers passeront très prochainement sous la responsabilité du département, le maire reste cependant le représentant de la sécurité dans sa ville et ses rapports avec le chef de corps seront maintenus. La période qui s'étend du mois de mai 2000 au mois de mai 2001 sera transitoire et la commune s'est engagée à accompagner cette démarche. *« Le Département nous a demandé de continuer à gérer au quotidien le fonctionnement de la caserne, c'est à dire que la commune paiera les contributions qui seront remboursées au fur et à mesure. Le maire est prêt à faire un dernier geste en prenant en charge le recrutement de deux employés supplémentaires à la garde jusqu'en janvier 2001, et ce à titre tout à fait exceptionnel »* déclare Michel Galle. Un renfort de pompiers professionnels devrait arriver dès l'an prochain pour faire face à l'augmentation des interventions et des besoins. Sur l'ensemble du département, 350 pompiers devraient être recrutés.

Le phénomène de départementalisation ne va pas révolutionner le système de fonctionnement du corps des sapeurs-pompiers

dans la mesure où il existait déjà une certaine coopération entre les différentes casernes en cas de besoin, lorsque des renforts sont nécessaires, à l'intérieur ou à l'exté-

L'esprit pompier

Les pompiers rattachés à la caserne de Gardanne ont effectué 4 350 interventions au cours de l'année 1999. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la majeure partie de ces interventions concernent les accidents corporels et non les incendies. Il arrive également que des pompiers partent apporter leur aide à l'extérieur des communes dans lesquelles ils interviennent habituellement. Les exemples ne manquent pas et certains restent d'actualité ; suite à la catastrophe survenue en Loire-Atlantique il y a maintenant plusieurs mois, 13 pompiers ont rejoint le Nord pour prêter main forte aux unités qui se trouvaient sur place. Deux autres pompiers sont partis dans la Creuse au moment de la tempête. Un professionnel s'est également rendu au Kosovo par le biais d'une mission humanitaire mise en place par le Conseil régional. Dans ce cas précis de déplacement à l'extérieur du territoire français, ces décisions de détachements sont du ressort du ministère. Comme l'explique le lieutenant Fourty, *« chaque fois qu'il nous arrive d'envoyer des véhicules et du personnel dans d'autres départements ou à l'étranger, le nombre de volontaires est bien supérieur à celui qui se déplacera. C'est l'esprit pompier. Vivre de telles situations apporte toujours quelque chose, on arrive souvent dans des régions que l'on ne connaît pas, avec des moyens rudimentaires. Ca fait partie de nos missions et quoi qu'il en soit, nous sommes toujours prêts. »*

rieur du département. Dans cet esprit, la départementalisation ne fera que rendre ces rapports plus officiels.

Des inquiétudes subsistent au sein du personnel

Le maire et les élus ont organisé des rencontres avec les sapeurs-pompiers à plusieurs reprises afin de leur exposer les mesures de la départementalisation et de travailler à la bonne mise en œuvre de ce projet. C'est en concertation avec eux que la décision d'anticipation a été prise. Comme nous l'explique le chef de corps de la caserne de Gardanne le lieutenant Fourty, *« les professionnels et les volontaires seront immédiatement intégrés au Département. Ils auront pour chacun la possibilité de garder les avantages communaux ou de bénéficier de ceux offerts par le Département. Bien entendu, il existe des municipalités où les avantages sont plus ou moins intéressants par rapport à ceux du Département. »* Il est clair qu'à Gardanne, les pompiers sont tous favorables à la sauvegarde de leurs avantages financiers et sociaux, dans la mesure où ces derniers sont plus intéressants que ceux proposés jusqu'à présent par le Conseil général. Les sapeurs-pompiers volontaires, quant à eux, ne cachent pas leurs inquiétudes : *« Nous allons très certainement être les grands perdants de la départementalisation et voir disparaître certains acquis. Le taux horaire concernant les volontaires s'élève à 75 % dans la commune de Gardanne. Il faut savoir qu'ailleurs, il varie de 25 % à 50 %. Nous nous demandons de quelle façon le Département va trancher mais nous ne sommes pas trop optimistes. Il faut cependant souligner que la mairie a négocié avec le département afin que nous puissions garder notre rémunération actuelle jusqu'en mai 2001 »* s'inquiète Loïc Peres, sapeur-pompier volontaire première classe. Côté professionnels, le transfert a été accueilli avec plus de sérénité, si ce n'est le mécontentement de certains en ce qui concerne le règlement intérieur du département qui n'a pas encore été diffusé. Même si la méfiance n'est pas totalement absente, les pompiers semblent confiants comme en témoignent l'adjudant Denis Corallo et le sergent Gilbert Touache : *« Nous sommes satisfaits de la manière dont la départementalisation se met en place étant donné qu'elle devrait générer plusieurs emplois pour notre caserne, comme dans l'ensemble du département. D'après ce qui est prévu, le personnel de garde journalier qui est actuellement composé de sept pompiers devrait être doublé ce qui permettrait un meilleur fonctionnement au niveau des interventions. Nos missions seront identiques et notre rôle reste toujours aussi important. Quant au choix que chacun d'entre nous a eu à faire entre les avantages de la commune et ceux du département, il n'a pas été difficile ! »*

Pas de panique, ceci n'est qu'un exercice.

CERTAINS POMPIERS VOLONTAIRES SE CONSIDÈRENT COMME LES GRANDS PERDANTS DE CE REMANIEMENT

Quoi qu'il en soit, le lieutenant Fourty tient à ne pas précipiter les choses car de nombreuses questions doivent être réglées à des niveaux très différents, notamment en matière administrative. Dorénavant, le Service Départemental d'Incendie et de Secours sera l'unique gestionnaire des moyens matériels, des engins de secours aux bâtiments. *« Je pense qu'il faut rester prudent et ne pas vouloir aller trop vite sous peine de déraper. Ce projet envisage une réorganisation importante pour le département, avec la création d'un comité d'œuvre sociale, l'intégration de 350 pompiers professionnels. Il pense qu'il faudra attendre au moins cinq ans avant que tout soit définitivement réglé et que nous atteignons notre vitesse de croisière. »*

Carole Gerbelli

La majeure partie des interventions concernent les accidents corporels.

13 pompiers rattachés à la caserne de la commune ont affronté la marée noire.

Pendant plus de deux semaines, les enseignants et professeurs ont engagé un bras de fer avec le ministère de l'Éducation nationale, aboutissant au remaniement ministériel du 27 mars. A Gardanne, les parents d'élèves ont participé activement au mouvement.

Des réformes, avec quels moyens ?

24 mars : opération classe en plein air devant la mairie.

Photos : E. Petit

On voit de tout sur le marché de Gardanne. Même une classe en plein air avec ses élèves penchés sur leur bureau, son tableau noir et son instituteur. Bien sûr, il y a quelque chose d'insolite, en ce 24 mars, à écouter Zebda chanter *Motivés,* ou à voir les parents faire signer des pétitions pendant que l'on recopie un texte. Mais justement, que dit-il, ce texte ? *« Pour que l'école reste un service public gratuit,qui offre ses chances à chaque enfant, le mammouth demande... »* Les uns pouvaient compléter la phrase, les autres pouvaient dessiner un mammouth, histoire de se familiariser avec un animal brusquement exhumé de sa préhistoire. L'initiative de la manifestation est partie de l'école primaire Georges-Brassens. Là, dès les premiers jours de grève, à la mi-mars, les parents d'élèves ont rencontré les enseignants et décidé de les soutenir. *« J'ai trois enfants, témoigne une maman, je tiens à ce que pour eux l'école continue comme il faut. Actuellement, il est impossible de s'occuper d'un enfant en particulier s'il a des difficultés. »* D'où une liste de revendications élaborée en commun : création de postes d'enseignants remplaçants, d'enseignants spécialisés pour aider les enfants en difficulté, de médecins scolaires, d'infirmières et d'assistantes sociales. Quatre jours plus tard, et malgré le remaniement de la veille qui a vu Jack Lang remplacer Claude Allègre, les parents optent pour un autre mode d'action : occuper l'école primaire. Dès 8h30, une fois les enfants dans la cour, une vingtaine d'entre eux s'installent. Après un quart d'heure de flottement, les élèves rentrent en classe, mais ce sont les parents qui remplacent provisoirement les enseignants. Un geste symbolique qui permet de mesurer à quel point il n'est pas facile de "tenir" une classe de 28 élèves, même si ceux-ci sont ravis de l'aubaine... *« C'est vraiment un métier, soupire une maman. Encore, là, ça va, ils sont sages. »* Dans la foulée, une lettre ouverte est envoyée au nouveau ministre de l'Éducation : *« Nous venons d'apprendre que dans la circonscription, six classes vont être fermées et 2 autres à surveiller. Les enfants sont l'avenir de notre pays et vous ne les prenez pas en considération. Vous ne leur donnez pas la possibilité d'exploiter leur potentiel car avec des classes surchargées, du personnel non qualifié et non formé, des enseignants non remplacés, il n'ont aucune possibilité de progresser. »* Francis Fanjeaux, instituteur, remarque : *« Le problème c'est que les réformes se font à moyens constants. De plus, on fait entrer la précarité dans l'école avec les aides-éducateurs. »*

28 MARS : LES PARENTS OCCUPENT L'ÉCOLE BRASSENS

A Marseille, forte mobilisation des lycées professionnels (dont l'Étoile).

le feu couve encore

Au lycée professionnel, où les actions ponctuelles durent depuis le 3 février, les enseignants rejettent *« une charte qui prévoit une globalisation des heures d'enseignement, une surcharge de travail et la mainmise des entreprises sur les LP. »* Le 31 mars, alors que le mouvement était "suspendu" du fait des vacances de Pâques de la zone A et dans l'attente des premières décisions de Jack Lang, quelques enseignants du secteur dressaient un premier bilan à la Maison du Peuple. *« Les contacts avec les parents sont très importants, il va falloir continuer, »* soulignait Maurice Mension, professeur au lycée Fourcade. Pour M. Roméo, du lycée professionnel de l'Étoile, *« les négociations vont commencer avec le ministère. Si rien n'est fait, le mouvement reprendra. »* Il faudra attendre les premiers jours de mai pour savoir si les braises seront éteintes ou si le feu couve encore.

B.C.

L'association Énergie-jeunes a été créée il y a un an dans le cadre de la relance économique du bassin minier de Provence. Elle a pour objectif la création de 200 emplois-jeunes cofinancés par la Société Nationale d'Électricité et de Thermique qui gère la centrale.

200 emplois-jeunes pour relancer l'économie

La SNET et l'association *Énergie-jeunes* se sont fixés pour objectif de permettre non seulement la création de 200 emplois-jeunes mais aussi de favoriser le développement d'activités durables en parfaite cohérence avec le territoire, grâce à un travail en partenariat avec le secteur associatif, les institutionnels et en particulier la Mission Locale, les partenaires économiques et les élus. L'équipe, composée d'une responsable, d'un chargé de mission développeur, de deux assistants techniques et d'une secrétaire, œuvre au quotidien auprès des jeunes des 17 communes concernées. Actuellement, 38 recrutements ont été effectués dans des filières très diverses et de nombreux projets sont à l'étude et en cours de validation. Comme nous l'explique Gwenaelle Rubinstein, responsable de l'association, *« nous travaillons sur huit filières principales, le sport, l'environnement, le tourisme, les nouvelles technologies, les transports, le secteur sanitaire et social, l'emploi et l'économie, qui répondent à un besoin sur le Bassin Minier. Aujourd'hui, notre objectif est basé sur l'émergence des projets. Nous sommes actuellement en relation avec Décathlon dans le but de créer un partenariat avec les associations du Bassin Minier par l'intermédiaire des jeunes dans le cadre de la structure qui sera prochainement installée à Bouc-Bel-Air. »*

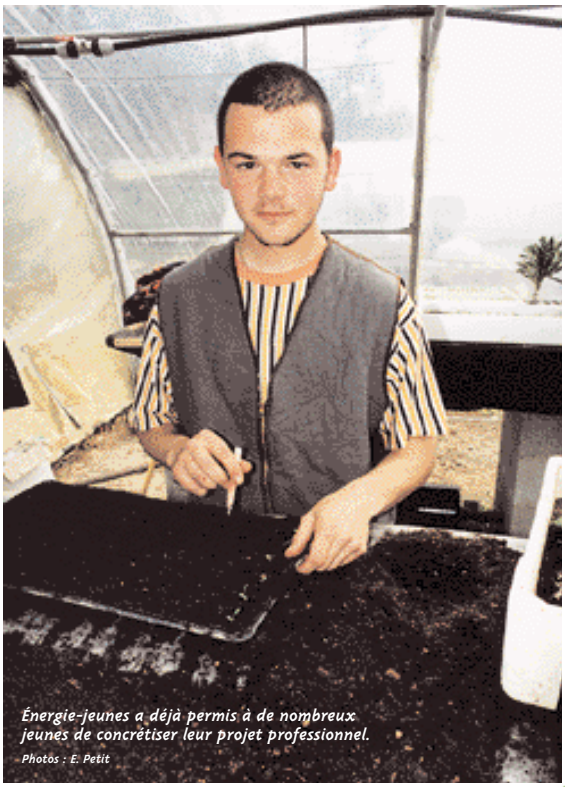

Énergie-jeunes a déjà permis à de nombreux jeunes de concrétiser leur projet professionnel.
Photos : E. Petit

Les projets d'*Énergie-jeunes* sont bien plus vastes puisque l'association étudie entre autres la question de la création d'entreprises par les jeunes eux-mêmes et se penche sur le développement d'un tourisme rural dans la région. *« Chaque porteur de projet passe par un entretien personnalisé qui permet au jeune de faire le point sur la pertinence de ce projet. C'est également une occasion de l'informer sur les démarches, sur les aides qu'il peut solliciter ou encore d'établir avec lui un diagnostic sur les formations afin de favoriser sa professionnalisation en cohérence avec les besoins existants sur le Bassin Minier. Cette action de coordination et d'accompagnement a un rôle primordial. »* La question de la formation des emplois-jeunes tient une place importante dans les missions que se sont fixées les membres de l'association et leurs partenaires. En effet, le suivi de l'employé ne doit pas être négligé et sa formation doit s'inscrire dans un programme de développement de l'activité pour améliorer les conditions de vie du jeune dans son métier. Les objectifs d'*Énergie-jeunes* après cette première année d'existence s'inscrivent totalement dans cette perspective puisqu'il est question d'instaurer des journées de permanence pour cibler les employeurs, les jeunes, les porteurs de projet, et de proposer un travail en groupe et des entretiens en fonction des besoins et des filières.

LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME

C.G

Située au pied de la Centrale, l'association accueille des jeunes de tous horizons.

Énergie-jeunes dresse un premier bilan

L'association soufflera sa première bougie le mois prochain. L'heure du bilan a sonné... Ce qui est souvent le plus difficile pour une association qui débute, c'est de mettre en application les missions qu'elle s'est fixée, de créer un réseau de partenaires, et de se faire connaître. Jusque là, *Énergie-jeunes* a rempli son contrat même si un important travail de rencontre avec de nouveaux acteurs reste à faire pour développer certaines activités. Comme le confirme Gwenaelle Rubinstein, il reste environ un tiers des projets prévus dans le cadre du recrutement de 200 emplois-jeunes à faire émerger. A ce jour, une soixantaine d'offres d'emploi ont été diffusées et 38 ont été pourvues. Si l'on se fie aux statistiques, 23 employeurs sur les 38 ont embauché des jeunes issus de leur commune.

Énergie-jeunes, ZI La Cadenière, Meyreuil. Tel, 04 42 65 89 75

Permanences diverses

● JURIDIQUES

■ ***Un avocat*** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél. 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

■ ***Conciliateur :*** lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

■ ***Un service d'aide aux victimes*** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ ***L'Union des Femmes Françaises*** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange. Tél. 04 42 51 42 14

● RETRAITE

■ ***La CRAM du Sud-Est*** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

● CAF

Résidence St-Roch, Avenue de Nice

■ ***Administratives :*** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h /16h

■ ***Sociales :*** mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

● CNL

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05
Les 1er et 3ème mercredis du mois de 9h à 12h.

● ASSISTANTES SOCIALES

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Josiane Roche :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d'accès et de maintien de logement.

■ ***Josiane Guieu :*** lundi et vendredi matin sur RdV.

■ Le service d'aide légale est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

● LOGEMENT

■ ***Martine Hernandez :*** lundi et vendredi après-midi sur RdV, de 14h à 17h.

● ÉCRIVAIN PUBLIC

■ Pour vous conseiller dans vos formalités administratives un écrivain public est à votre disposition en mairie, le lundi, mercredi matin et vendredi matin. Contactez ***Christelle Cavaleri*** au 04 42 51 79 00.

Téléphones utiles

Hôtel de Ville	✆ 04 42 51 79 00
SEMAG Vieille Ville	✆ 04 42 65 77 20
Taxis (station)	✆ 04 42 58 35 98
Taxis (Biver)	✆ voiture 06 09 32 46 56
SNCF	✆ 04 91 50 00 00
	✆ 08 36 35 35 35
Interbus	✆ 04 42 58 34 29
ANPE	✆ 04 42 65 42 40
Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70
Trésor Public	✆ 04 42 58 35 28
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66
DISS (Ass. soc. sur RdV)	✆ 04 42 58 39 29
CMP ACANTHE	✆ 04 42 58 25 68
Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00
Urgence Dent 24h/24	✆ 04 91 64 23 23
Sécurité sociale mineurs (admn.)	✆ 04 42 65 46 00
Médecin de garde (mines)	✆ 04 42 65 46 09
Ramassage des encombrants	✆ 08 00 42 04 20
Pharmacies de garde (nuit)	✆ 04 42 58 43 93
Enfance maltraitée	✆ 119
SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
Pompiers	✆ 04 42 51 79 40
Urgence Pompiers	✆ 18
Police municipale	✆ 04 42 58 34 14
Fourrière	✆ 04 42 58 29 13
Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
Services des Eaux	✆ 04 42 51 79 75
EDF-GDF	✆ 04 42 51 09 09
Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Activités retraités

Vous trouverez ci-dessous les activités permanentes des trois structures qui accueillent les retraités.

Restaurant club municipal Nostre Oustau

Le lundi : cinéma,
le mardi : ateliers divers,
le jeudi : temps forts (sorties, repas spéciaux, fêtes),
le vendredi : atelier Regain
Chaque jour au choix : jeux de société, cinéma...
Renseignements Marie-Germaine Amelsi ou Samia au 04 42 58 01 03 de 9h30 à 17h.

Association Aide et Loisirs 3ème âge

Sortie mensuelle
Permanences à Gardanne au local de Gardanne vélo, av Léo-Lagrange, chaque mercredi et vendredi de 10h à 11h30 et à la mairie annexe de Biver tous les jeudis de 10h à 11h30. Tél. 04 42 58 02 68 ou 04 42 58 16 55

Entraide Solidarité 13 Section Gardanne

Une permanence est tenue tous les mardis de 9h à 11h dans le local qui se trouve face à la Maison du Peuple, av Léo-Lagrange.
Tous les mercredis et vendredis après-midi, jeux, rencontres... au local.
Une sortie à la journée est organisée chaque mois.
Tél. 04 42 58 37 81 ou 04 42 51 18 13

Section Biver

Place de l'église à Biver, tous les mardis et jeudis après-midi, jeux, sorties...
Tél. 04 42 58 42 36

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

■ ***Yveline Primo,*** 1ère Adjointe, Personnel communal sur RdV.

■ ***Jean Collomb,*** Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).

■ ***Bernard Bastide,*** Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV

■ ***Gilbert Payan,*** Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.

■ ***Jeannot Menfi,*** Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière, à la sécurité, la circulation et au patrimoine : lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.

■ ***Lucien Moraldo,*** Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.

■ ***Max Pierazzi,*** adjoint spécial à Biver. Jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.

■ ***Georges Pazzaglini,*** Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.

■ ***Mireille Boucabeil,*** Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.

■ ***Martine Lombardo,*** Adjointe à la vie associative, animation de quartier, sur RdV en mairie.

■ ***Jean-Paul Peltier,*** conseiller délégué aux finances et aux transports, vendredi de 14h à 16h en mairie.

■ ***Geneviève Gouhier-Huet,*** conseillère municipale déléguée au développement économique, mercredi de 15h à 17h aux Services Techniques.

■ ***Patricia Marcolini,*** conseillère municipale déléguée au scolaire, sur RdV.

■ ***Marcel Arniaud,*** conseiller municipal, lundi à 17h sur RdV en mairie.

■ ***René Birindelli,*** conseiller municipal délégué à la promotion touristique de Gardanne, la communication et l'animation, sur RdV.

■ ***Nathalie Nérini,*** conseillère municipale chargée du suivi de la Mission Locale, sur RdV.

■ ***Mustapha Elmiri,*** conseiller municipal délégué à la petite enfance le vendredi matin en mairie sur RdV.

■ ***Jocelyne Auzemery Xuereb,*** sur RdV.

Les années de production à outrance et de pillage des ressources naturelles sont derrière nous. Reste à inventer un mode de développement qui améliore la qualité de vie et préserve l'environnement sans hypothéquer l'emploi. Le lycée de Valabre a ouvert le débat.

Pour un développement durable

« Nous, les vieux, nous sommes les enfants de la croissance. Vous, les jeunes, vous êtes les minots de la crise. Et vous ne pouvez pas reproduire ce que nous avons construit. » C'est par cette introduction plutôt abrupte que Philippe Langevin, professeur à l'université de Provence, a lancé la journée de débats organisée par le lycée agricole de Valabre. Une journée consacrée à définir ce qu'est le développement durable, une expression promise à un bel avenir : nul doute que dans les prochaines années, elle sera aussi connue que l'effet de serre ou les produits bio. *« Le développement durable respecte les gens, les sites et les lieux. Il implique non pas de produire plus, mais mieux. Il renvoie en fait à un système de valeurs plus large que l'agriculture ou l'industrie. Il tient compte des limites humaines et des limites naturelles. Longtemps on a cru que ce qui n'avait pas un prix n'existait pas. il faudra construire une société où les choses sans prix prendront toute leur valeur. Quel est le prix d'un paysage ? Et d'une relation sociale ? »*

Travaux pratiques au lycée de Valabre. Faut-il produire plus ou mieux ?
Photos : E. Petit

Selon Philippe Langevin, l'agriculture durable se doit *« d'être rentable pour le producteur, respectueuse de l'environnement et abordable pour le consommateur. La terre est aussi un paysage, et le rôle des agriculteurs n'est pas que de produire, il est aussi de préserver. »* A l'agriculture durable on peut ajouter la "ville durable" : *« une ville durable doit s'adapter aux attentes, préserver les commerces de proximité, faciliter la circulation de ses habitants. »* Enfin, le développement durable oblige à raisonner sur le long terme : *« il vous transforme en citoyen du monde, pas seulement en habitant de Gardanne. »* Et si, dans l'amphithéâtre, quelqu'un lui demande si sa démonstration n'est pas trop utopique, Philippe Langevin réplique : *« les utopies d'aujourd'hui sont les réalités de demain... »*

Les collectivités locales ont un rôle important à jouer pour promouvoir le développement durable : Gardanne s'y engage à travers sa Charte de l'environnement, la région PACA le fait aussi avec le contrat de plan État-Région, où le développement durable doit inspirer les décisions liées à l'économie, au transport, à la formation et à la culture. *« Le problème, c'est comment créer des emplois, explique Bruno de Monsabert, chargé de mission au conseil régional. Il faut modifier les habitudes des entreprises et des politiques publiques, développer des nouvelles activités comme les chantiers propres, et chercher de nouvelles formes de revenus, avec les associations et les coopératives. Les choses évoluent vite : il y a six ans, personne ne parlait de développement durable. »* La création d'un secrétariat d'État à l'économie solidaire va dans ce sens.

QUEL EST LE PRIX D'UN PAYSAGE ? ET D'UNE RELATION SOCIALE ?

B.C.

Se nourrir mieux pour prévenir les maladies

La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône développe depuis peu ce qu'elle appelle la *"nutrition méditerranéenne"*. Derrière ce terme technique se cache en fait la mise en valeur d'une alimentation de qualité, respectant l'environnement et riche en micronutriments bons pour la santé. Pour l'instant, le vin et l'huile d'olive sont labellisés, devraient bientôt suivre le miel, le fromage de chèvre, l'agneau, les fruits, les légumes et le riz. *"Face à la mondialisation, prévient Édouard Meroni, il faut pouvoir identifier les produits du terroir et informer les consommateurs sur la nutrition préventive. Ce n'est pas pour rien que l'espérance de vie est forte dans les pays méditerranéens, où le taux de mortalité coronarienne est bas"*. Preuve que le développement durable n'est pas qu'une affaire de petites fleurs et de beaux paysages : c'est aussi une question de santé publique.

DIVERS

Vds 1 **lit chêne en 90** sommier métallique + matelas 300 Frs ou 2 lits 500 Frs, 1 commode chêne 3 tiroirs 300 Frs, 1 piano droit marque nherkel 4000 Frs et 96 fascicules + 36 cassettes je parle espagnol 350 Frs Tél. 04 42 51 43 58

Vds **siège auto** BE, 0-4 ans réglable valeur 950 Frs cédé 500 Frs + vêtements divers âges de 15 à 20 Frs l'unité, porte BB 100 Frs, stérilisateur 200 Frs Tél. 04 42 51 63 99 ou 06 20 39 29 65

Vds **camescope Philips,** projecteur diapo, projecteur super 8, visionneuse + écran prix à débattre état neuf Tél. 04 42 51 44 52

Vds **porte de garage** basculante neuve Tél. 04 42 58 15 76

Vds **couple Mandarins** 70 Frs mâle seul 40 Frs Tél. 06 68 11 82 36 (HR)

Vds **lave linge** 5 kilos ouverture devant TBE 1000 Frs Tél. 06 07 36 69 05

Vds **Bahut +** vaisselier + table ronde + 6 chaises + meuble tél châtaigner massif 10 000 Frs Tél. 04 42 51 38 80

Vds **cuisinière "Philips"** grand four électrique, 2 plaques gaz + 2 électriques TBE 1000 Frs Tél. 04 42 65 84 24

Vds **chambre à coucher** rustique en merisier + lit complet 140 + 2 chevets + 1 commode et 1 armoire glace 220 de large Tél 04 42 65 84 24

Vds **chambre en chêne** an 1950 TBE 2500 Frs + salle à manger complète chêne clair TBE 4900 Frs à déb Tél. 04 42 65 83 44 ou 06 03 16 88 07

Vds **congélateur** 1000 Frs sèche linge 1500 Frs salle à manger 12 000 Frs + piano débutant 1200 Frs Tél. 04 42 58 24 06

Vds nécessaire **BB poussette,** maxi cosi, landau, siège auto (+ lot de vêtements offert) le tout 1500 Frs Tél. 04 42 51 18 76 ou 06 85 75 76 25

Collectivité jeunes enfants accepte don d'une **machine à laver le linge** encore en état de marche Tél. 04 42 51 28 09 (apr 17H)

Vds **living chêne rustique +** meuble télé avec niche et vitrine 1500 Frs Tél. 04 42 65 84 24

Cherche **anciens petits jouets** se trouvant dans kinder surprise Tél. 04 42 58 48 18

Vds **beau bahut rotin +** table ronde verre pied rotin + 4 chaises + 1 bibliothèque 3400 Frs Tél. 04 42 51 02 67

Vds **réfrigérateur congélateur** whirlpool TBE prix neuf 2700 Frs cédé 1200 Frs Tél. 04 42 51 44 27

Vds **chiot Berger-Allemand** parents pedigree 1500 Frs Tél. 04 42 65 92 10 ou 06 15 96 82 29 (ap 19H)

Vds **auto radio** Alpine + chargeur 6CD 4 fois 40W achat le 06/99 valeur 4000 Frs cédé 2000 Frs Tél. 06 81 15 47 57

Vds **vélo fillette** 4/6 ans + ordinateur Amstrad + imp + jeux + divers objets (lustres, lavabo etc) Tél. 04 42 65 83 13

Vds **cheminée** DEVILLE + tuyaux inox, Insert fonte capacité chauffage 150 m2 moderne, noire cerclée laiton valeur neuve 9 500 Frs faire offre Tél. 04 42 58 20 30 ou 04 42 58 20 30

Donne **chien Griffon** 1 an bon chasseur Tél. 06 19 35 22 37

Vds **taille haies électrique** état neuf 1000 Frs Tél. 04 42 51 03 60

Vds **4 fauteuils Louis XV** tapissier style Régence Tél. 04 42 58 44 95

Vds **Bichon petit lion femelle,** 5 ans et demi docile tat vacc 500 Frs Tél. 04 42 58 37 18

Vds **salle à manger** en Teck 1500 Frs Tél. 04 42 58 05 13

Vds **poutres rondes** en sapin du nord 3m50 et 5m50 Tél. 04 42 65 84 36

OFFRES DE SERVICES

Jf **garde enfants** le week-end dans villa avec jardin (repas compris) Tél. 04 42 58 14 89

Cherche **guitariste et chanteur** pour compos et reprises de style hip hop (Tricky, morcheeba) et pop Tél. 04 42 58 13 00 ou 04 42 58 09 24

Assistante maternelle agréée Diss avec exp **garde enfts** (0-3 ans) dans villa avec jardin + grand espace jeux (à partir de fin juin 2000) Tél. 04 42 58 14 89

JF sérieuse préparant bac L donne **cours de Français,** Anglais et Italien 70 Frs de l'heure Tél. 04 42 51 16 95

J.homme cherche un **garage pour apprentissage** (CFA) à partir de septembre Tél. 04 42 65 96 94

JF sérieuse aide aux devoirs **donne cours** du primaire à la 3ème, 70 Frs de l'heure Tél. 04 42 51 58 12 ou 06 70 23 84 09

JF cherche à faire quelques **heures de ménage** sur Gardanne/Biver Tél. 06 03 96 05

Dame avec réf **garde enfts** dans villa à Gardanne le lundi, mardi, jeudi et week-end même les nuits et vacances Tél. 04 42 51 04 11

Dame cherche **heures de ménage** sur Gardanne Tél. 04 42 51 57 11

LOGEMENT

Vds **maison dans lot** 100 m2 hab, 350 m2 terrain, 750 000 Frs Tél. 04 42 58 07 87

Couple cherche **maison T4** Gardanne/alentours terrain minimum 3000 m2 Tél. 04 42 51 08 00

Achète **villa Gardanne/alentours** faire offre Tél. 06 14 62 87 36

Loue **appt T4** à Gardanne rés calme 3040 Frs Tél. 04 42 58 47 63

Administration cherche à **louer appartement** ou maison 120 m2 min au centre de Gardanne Tél. 04 42 58 45 90

Jeune couple salarié cherche à **louer T2** sur Gardanne Tél. 04 42 61 59 68 ou 06 10 10 06 66

Couple cherche **terrain constructible** 1000 m2 sur Gardanne et env Tél. 04 42 65 92 10 ou 06 15 96 82 29 (ap 19H)

Groupe Rock cherche **local pour répétition** sur Gardanne ou env Tél. 06 20 02 43 30 ou 04 42 58 20 68

Cherche à **louer T5** sur Gardanne ou envir ouvert à toutes propositions Tél. 04 42 65 96 94

VÉHICULES

Vds **pièces de Golf II** Tél. 04 42 58 90 23

Vds **ZX break** 1,4 l, clim, an 97, 35000 km 47 000 Frs Tél. 04 42 51 44 27

Vds moto **Honda 1000 CBR,** an 87, 70000 KM, 20 000 Frs + VTT Proflex suspension av-ar 2500 Frs Tél. 04 42 51 40 16

Vds **R11** pour pièce détachées 1500 Frs Tél. 04 42 58 05 26 (le soir)

Vds **Golf GTI** an 87, nbrs options, 110 000 km, 20 000 Frs à déb + pièce Golf Boston an 92 + moteur Tél. 04 42 65 92 10 ou 06 15 96 82 29 (ap 20H)

Vds **attelage Ford Sierra** 350 Frs + Samba Cabriolet an 82 CT OK, jantes alu, capote neuve TBE 19 000 Frs + Zodiac 6 pl type nontisfort, moteur 9,9 remorque setellete TBE 11 000 Frs Tél. 04 42 65 83 44 ou 06 03 16 88 07

Vds **barres de toit** pour Fiat Punto 3 portes + 2 portes vélo 150 Frs le tout + 2 pneus neufs 2 CV 300 Frs Tél. 04 42 51 09 01

Vds **Mercedes 350D** moteur refait (garage) CT OK TBE + auto radio 25 000 Frs à déb Tél. 04 42 51 41 34 ou 06 09 09 63 84

Vds **Peugeot 309 profil** an 88 TBE prix à déb Tél. 04 42 51 37 42

Vds **Honda 125 NX** TBE an 98, 5138 KM, 15 000 Frs Tél. 04 42 51 17 26

Vds **Audi 100,** 6CV TBE 6 500 Frs Tél. 04 42 51 28 37 ou 06 11 78 79 93

Vds **CX Citroën** type MAMP, ess, CT ok, BE, vignette, prix 3500 Frs Tél. 04 42 58 02 11

Vds **Mercedes 190E** an 86, TBE prix 32 000 Frs Tél. 06 09 81 50 24

Vds **VTT 24 pouces** TOPBIKE 15 vitesses 300 Frs + VTT 20 pouces TOPBIKE 10 vitesses 200 Frs Tél. 04 42 51 35 04

Vds **super 5** an 89, 85 000 km, prix 7000 Frs Tél. 04 42 51 47 65

Vds **Caravelair 3/4 places** 505 kg essieux, Rj, pneus neufs + auvent, wc, frigo, chauff prix 15 000 Frs à débattre Tél. 04 42 58 34 93 ou 06 62 78 96 83

Vds **Camping car VW** LT31 diesel 4 places été hiver 160 000 km panneau solaire prix 15 000 Frs Tél. 04 42 51 55 40

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

~~DURBEC Rémi, PEUGEOT Baptiste, OTMANE Eliés, CONILL Florian~~

MARIAGE

~~BOUZOUANI Abdellatif / KHENICHE Rachida~~

~~GRIMA Frédéric / MOREAU Lidwine~~

~~COUDURIER Thierry / QUIROS Christelle~~

DÉCÈS

~~LAIRET Joseph, OLIVE Fernand, VENTURA Charles, GALIANA Colette~~

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis.Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

énergies n°134

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Carole GERBELLI, Bruno COLOMBARI, Pierre MAGNETTO ● Secrétariat : Evelyne SERANO ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT ● Responsable de fabrication: Roger POLETTI ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233

● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31

site: www.ville-gardanne.fr ● *e-mail :* info@ville-gardanne.fr

Coup de théâtre sur l'Arbois. Alors que le chantier de la gare TGV progresse dans les délais prévus, les travaux de doublement de la D9 sont arrêtés, par décision du tribunal administratif à la demande des riverains et de la ville de Cabriès.

Le TGV avance, la route cale

Chantier de la gare TGV. Au fond, l'anneau de desserte pour l'accès voitures.
Photos : S. Petit

Au début, il y avait l'idée de prolonger la ligne TGV à grande vitesse de Valence à Marseille. Ensuite est venu le projet de créer, sur le no man's land du plateau de l'Arbois, une nouvelle gare TGV. Enfin, comme il fallait bien y accéder, à cette gare, on a prévu de transformer la D9 entre Aix et Vitrolles en voie rapide. Si les associations de riverains du Réaltor et la commune de Cabriès se sont battus en vain contre la gare, ils ont finalement eu gain de cause... sur la route. Le tribunal administratif a en effet annulé pour vice de forme (absence de concertation publique obligatoire pour toute construction en zone urbanisée) la déclaration d'utilité publique qui autorisait le Conseil général à entamer les travaux de doublement de la D9, qui longeait le lac du Réaltor et devait passer sous la gare, en pleine zone inondable. Du coup, tout est arrêté, et l'on reparle du tracé alternatif par le nord du lac. Dans un courrier adressé le 21 mars au président du Conseil général, Roger Meï souhaitait *« qu'une véritable consultation des élus locaux et des associations de riverains puisse s'engager. »* En attendant, il reste un problème urgent à régler : comment accéder à la gare, dont l'ouverture au public est toujours prévue pour le 10 juin 2001 ? *« On travaille sur une solution provisoire avec le Conseil général, affirme Bernard Gyssels, responsable de la division territoriale de la SNCF pour le TGV Méditerranée. L'idée est de raccorder la D9 existante à la gare. Des arrêts de bus seront aménagés sous la gare. »* L'anneau de desserte, un échangeur routier qui entoure le futur bâtiment et qui longe la D9, pourrait faire le lien. Il est en grande partie achevé, comme les fondations du bâtiment. Dans les semaines qui viennent, les poteaux qui soutiendront la grande façade de verre seront posés. La charpente métallique est en cours de construction. Quant à la voie ferrée, elle sera électrifiée en octobre, les premiers essais ayant lieu au premier trimestre 2001. Dans quatorze mois, Lyon ne sera plus qu'à 1h30 de TGV de l'Arbois, Paris à 2h50, Lille à 4h30. Mais la question qui compte pour les Gardannais, c'est la suivante : combien de temps faudra-t-il pour accéder en voiture à la gare ? On voit bien les conséquences de l'implantation de cet équipement loin de toute agglomération et de toute voie ferrée interurbaine. Mais il est un peu tard pour s'en rendre compte...

La D9 sera élargie, mais il faudra d'abord consulter les riverains.

EN JUIN 2001, PARIS SERA À 2H50 DE L'ARBOIS

Bruno Colombari

Des nouvelles de la ligne vers Nice

On sait que la SNCF a dans ses cartons un projet de TGV en direction de la Côte d'Azur, une ligne à grande vitesse qui permettrait de rejoindre Nice. Dans un courrier adressé à Roger Meï, le ministre des Transports Jean-Claude Gayssot précise que *Réseau Ferré de France* va engager une étude sur la faisabilité de cette ligne, en évaluant les besoins de déplacement. La deuxième étape envisagerait les différents tracés possibles : création d'une ligne nouvelle passant par Venelles et le nord de la Sainte-Victoire (c'est le tracé Querrien, le plus probable), solution médiane *« visant à réutiliser au moins partiellement les emprises de la ligne Aix-Gardanne-Carnoules par le Centre-Var »* et enfin ligne côtière passant par Marseille et Toulon. Toutefois, ce projet n'est pas d'actualité. Selon Jean-Paul Peltier, conseiller municipal délégué aux transports, il y a une demi-douzaine d'autres études de lignes qui passeraient avant celle-là : TGV Est, Rhin-Rhône, raccordement avec l'Espagne, Bretagne, Bordeaux, ligne Lyon-Turin. Il n'y a donc pas urgence.

Pierre-Angel Moga, capitaine à doc

Sur le petit écran de France 3, Pierre-Angel n'aura tenu que que quelques minutes. Pour lui, les Masters de *Questions pour un Champion* se sont terminés prématurément : *« un omnibus ne peut pas lutter contre des TGV, »* a-t-il conclu, beau joueur, avant de glisser un mot pour la betterave de Gardanne et un autre pour le vin du lycée agricole. Sélectionné à Marseille en février 1999, Pierre-Angel a participé à trois émissions en décembre. Il en gagne deux, en perd une et accède alors aux Masters. *« L'émission prend en charge le voyage en train et la nuit d'hôtel. Le repas est pris avec les autres concurrents, les techniciens et l'animateur. Lors de l'enregistrement, si plusieurs questions ne trouvent pas de réponse, on coupe. »* Après sa prestation télévisée, Pierre-Angel est parfois reconnu dans la rue, et reçoit quelques coups de fil d'amis éloignés. Pour lui, c'est plus important que sa défaite. *« A ce niveau-là, ce n'est plus de la réflexion mais du réflexe. Il y a beaucoup d'enseignants, de professeurs de faculté. Moi, je n'ai aucun diplôme. »*

Pierre-Angel n'a pas fréquenté longtemps l'école. Né à Toulouse, cet Ariégeois s'installe avec ses parents à Aix où il abandonne ses études en 4ème au collège Mignet, ce qui ne l'a pas empêché de lire énormément. *« Jack London disait : à quiconque est en retard sur ses lectures, je conseille un voyage en mer. »* Pierre-Angel intègre donc l'école nationale de la marine marchande, où il gravit tous les échelons, de novice à capitaine. *« J'ai transporté tout ce qui était transportable, aux États-Unis, en Afrique, en Extrême-Orient. Mais le plus pénible, c'était les passagers... »* Pendant ces voyages au long cours, il lit jusqu'à plus soif, au moins un livre par jour, *« sans compter les polars. »* Il termine sa carrière à Marseille, comme capitaine sur un remorqueur. *« Passer de la vie au large à la vie à terre, c'est dur. J'ai fait des paliers de décompression, ça m'a aidé. »* A 66 ans, il ne lit plus guère de romans et de poésies, plutôt des biographies et des journaux intimes. Ses auteurs préférés ? *« Maupassant, Cendrars, Queneau, Alphonse Allais, Pierre Dac... »* Comme certains cultivent leur jardin secret, Pierre-Angel se ressource dans sa pièce magique, assurément le garage le plus littéraire de tout le bassin minier. Là, de haut en bas des murs, s'entassent des dizaines et des dizaines de cartons, entourés de milliers de livres de toute époque et de tout genre. Giono y croise Mauriac, Apollinaire voisine Rousseau, Tolstoï n'est pas loin de Colette, Casanova jouxte Aragon, des romans érotiques tentent d'ignorer des écrits religieux. La plupart des ouvrages, souvent des éditions originales, parfois dédicacés, sont plutôt bien conservés. Un véritable trésor, une caverne d'Ali-Baba, qui, combinée aux volumes rangés dans l'appartement, fait monter le total à plus de 9 000 livres. *« Le plus ancien, il date de 1596, c'est le Satiricon de Pétrone. Le plus récent, c'est Chourmo, de Jean-Claude Izzo. »* Un poète latin qui raconte la vie débauchée de vagabonds, et un écrivain marseillais fou de voyage et d'aventures. La boucle est bouclée.

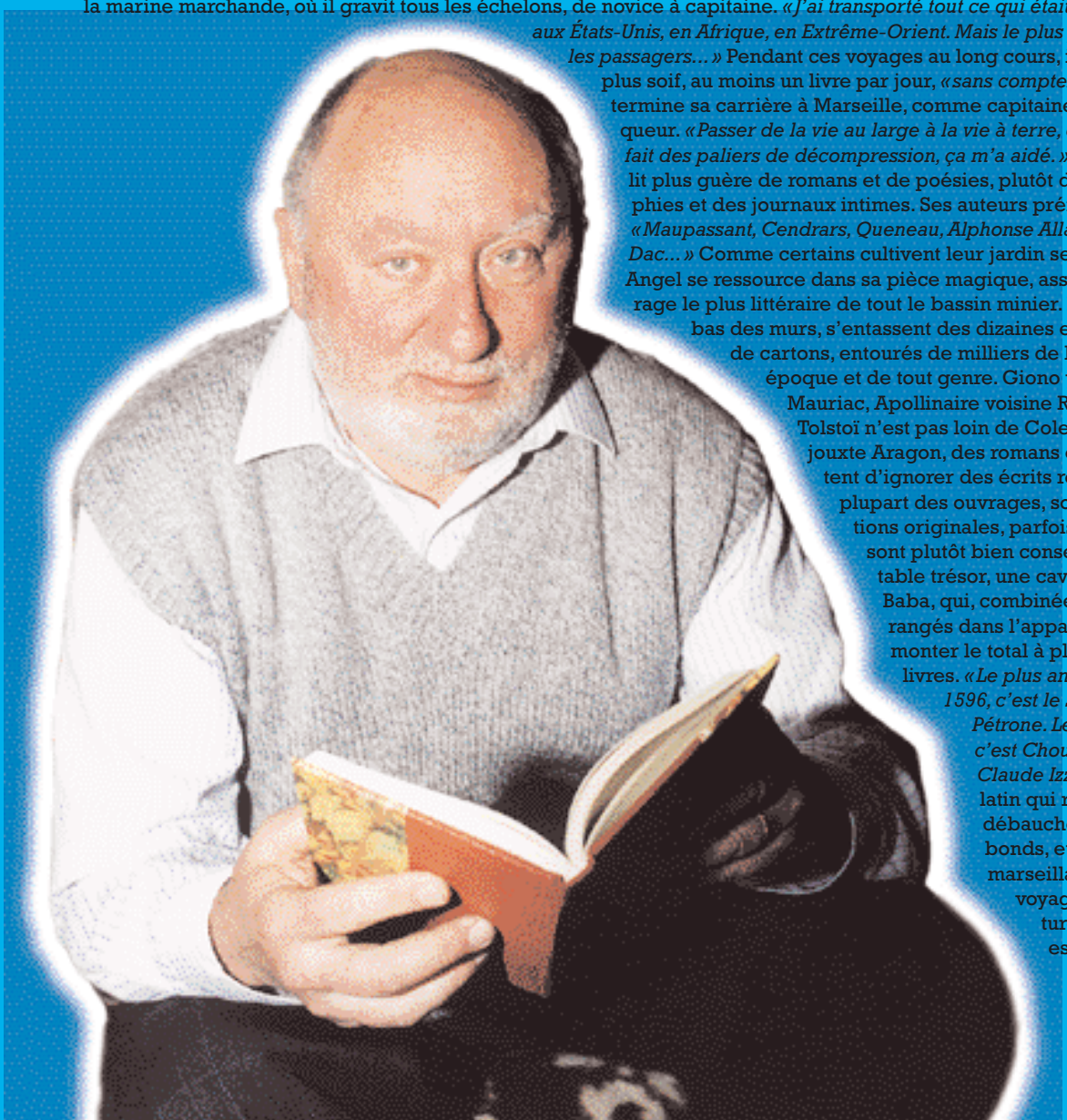

Bruno Colombari